



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Puy-de-Dôme

COMMUNE de SAINT ETIENNE DES CHAMPS

L'an **deux mil vingt-deux, le deux avril, à 10h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT ETIENNE DES CHAMPS, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Max SOUCHAL**.

Étaient présents : M. Max SOUCHAL, M. Didier BOUCHET, Mme Bernadette BUSSON, M. Germain FAURE, Mme Marie-Christine GAUTIER, Mme Aurélie POUGHEON, M. Gérard PRUGNARD, M. Jérôme LECLERC, M. William LABOURIER, M. Nicolas ROULET, Mme Annick BERTHIN.

Secrétaire : Mme Marie-Christine GAUTIER.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-010 : Approbation du Compte de Gestion 2021

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées, et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation.

10 VOTANTS
10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-011 : Vote du Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier BOUCHET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Max SOUCHAL, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		28 918,84	108 196,28		108 196,28	28 918,84
Opérations de l'exercice	85 763,16	156 317,67	264 333,75	304 570,27	350 096,91	460 887,94
TOTAUX	85 763,16	185 236,51	372 530,03	304 570,27	458 293,19	489 806,78
Résultats de clôture		99 473,35	67 959,76			31 513,59
Restes à réaliser			52 316,00	55 421,00	52 316,00	55 421,00
TOTAUX CUMULES	85 763,16	185 236,51	424 846,03	359 991,27	510 609,19	545 227,78
RESULTATS DEFINITIFS		99 473,35	64 854,76			34 618,59

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

10 VOTANTS
10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-012 : Affectation des résultats

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier BOUCHET après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Max SOUCHAL, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	99 473,35
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (156 317,67 - 85 763,16)	70 554,51
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	28 918,84
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-67 959,76
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (304 570,27 - 264 333,75)	40 236,52
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-108 196,28
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (55 421,00 - 52 316,00)	3 105,00
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-64 854,76

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	34 618,59
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	64 854,76

10 VOTANTS
10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-013 : Vote du Budget 2022

Le Maire présente le budget primitif 2022 au Conseil Municipal, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	174 362,59	139 744,00	
+			+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)	
		0,00	34 618,59	
=			=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	174 362,59	174 362,59	

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	244 456,00	309 310,76	
+			+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	52 316,00	55 421,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)	
		67 959,76	0,00	
=			=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	364 731,76	364 731,76	

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-014 : Vote du taux des taxes locales 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter le taux des taxes locales pour l'année 2022 et demande aux Conseillers de se prononcer.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de ne pas augmenter les taxes locales en 2022,
- Vote les taux suivants :

Taxe foncière sur le bâti	29,37
Taxe foncière sur le non bâti	69,00

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Réflexion pour emprunt

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs banques mais celles-ci ne peuvent pas envoyer de propositions à cause du problème du taux d'usure sur le marché des collectivités publiques.

INFORMATION : Préparation élections

Organisation du bureau de vote

INFORMATION : Commande pierre pour chemins

La commande de pierre est reportée.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-015 : SOLIDARITE AVEC LA POPULATION UKRAINIENNE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le conflit en cours en Ukraine et propose de voter une aide financière.

Le Conseil Municipal vote une aide de 1 500 € qui sera versée à la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'étranger qui se charge de veiller au bon usage de cette subvention.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Questions diverses

Il est décidé d'installer des panneaux d'information au niveau du Point d'Apport Volontaire qui se situe derrière le hangar communal afin que les utilisateurs respectent le lieu et ne déposent aucun déchet au sol.